

## FILLES DES SAINTS COEURS

### DE JÉSUS ET MARIE

La fondatrice de cet institut religieux de droit diocésain est Marie-Thérèse AUFFRAY (1783-1864). Originaire de Saint-Quay, diocèse de Saint-Brieuc, elle fut en contact dès son enfance avec la famille eudiste. En effet, son éducation première lui fut donnée par une religieuse de Notre-Dame de Charité de Guingamp, Soeur Marie de STE SCHOLASTIQUE, qui, chassée de son monastère par la Révolution, avait trouvé asile à St-Quay, dans sa famille, avec une compagne. Là, elles groupaient les enfants pour leur faire la classe. Marie-Thérèse y entra en 1792.

Le frère aîné de Marie-Thérèse, Laurent (1763-1842), était prêtre et avait étudié au séminaire eudiste de Dol. Étant rentré d'Angleterre, où il avait été exilé pour avoir refusé le serment à la constitution civile du clergé, il devint curé de sa paroisse natale, en 1804. Il s'empessa d'y instituer la Société du Coeur Admirable, où sa soeur Marie-Thérèse fut la première reçue.

### LES ORIGINES

Les soeurs du Refuge, ayant été rappelées en 1808 à leur monastère, rétabli à St-Brieuc, ce fut Marie-Thérèse qui prit en mains leur petite école. Pendant huit ans, elle se donna à cet apostolat, mais, ayant groupé autour d'elle d'autres âmes généreuses, elle eut l'idée d'en faire une véritable communauté religieuse.

Encouragée par les autorités ecclésiastiques, elle s'en alla faire son noviciat au monastère de son ancienne institutrice à St-Brieuc. Avec son frère Laurent et le vicaire de celui-ci, M. Marc, son directeur spirituel, elle mit au point des constitutions, inspirées de celles du Refuge, qui furent approuvées par l'évêque du diocèse, le 21 juin 1821. Ce même prélat, le 19 août suivant, jour anniversaire de la mort du Père Eudes, donna l'habit à Marie-Thérèse, entourée de deux compagnes, Marie-Angélique REBOURS et Marie-Louise MANOIR, Il reçut sa profession et lui donna le nom de Mère Marie de ST LOUIS DE GONZAGUE.

### LA CROISSANCE

L'institut s'affermir; les effectifs augmentent, la reconnaissance légale est acquise en 1827; on commence une oeuvre de retraites en 1830, puis une oeuvre d'hospitalité de pensionnaires d'été, dite "oeuvre des bains", en 1841; des postes sont établis dans les paroisses, mais, en 1852, il faut y renoncer, car rien de solide ne peut se fonder sans la croix. La mort de Mère SAINT-LOUIS, le 31 mars 1864, n'arrête pas le progrès de sa fondation. Le Seigneur a suscité en Mère SAINTE URSULE (1826-1900), la supérieure générale qui va faire sortir l'institut de sa paroisse

d'origine, par les maisons de Trégastel et du Val-André (1883), et la faire se développer pendant ses deux mandats réguliers.

La persécution religieuse du début du siècle causa la mort civile de la Congrégation en France. Les soeurs, à part quelques "sécularisées", restées dans des établissements "libres", durent s'exiler en Angleterre, où elles trouvèrent un asile en 1908 dans le diocèse de Plymouth. Elles ne revinrent officiellement en France qu'en 1921. Elles y reprirent à peu près toutes leurs activités éducatives et hosoitalières.

#### AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la baisse des effectifs a obligé à diversifier et à réduire les activités. Cependant, les soeurs ont créé plusieurs implantations à St-Brieuc. Les membres sont au nombre de 50. Toutes résident en Bretagne, soit dans le Finistère, soit dans les Côtes-du-Nord, en cinq communautés, desservant une dizaine de centres ou d'écoles. La supérieure générale est Mère Le PLATINEC, depuis le 4 février 1983.

Les constitutions ont été mises à jour, selon les normes du concile Vatican II et du nouveau droit canonique. La doctrine eudiste de l'adhérence aux états et mystères de Jésus, richesses contemplées dans son Coeur divin, et dans le Coeur de Marie qui les conserve (Lc 2,19) y est à l'honneur. Elle porte les soeurs à mener leur vie commune fraternellement, et, dans leur apostolat, à être les témoins de la tendresse du Christ pour toute personne dont elles sont le prochain, là où la volonté de Dieu les envoie.

Les Filles des Saints Coeurs de Jésus et Marie mettent leur confiance en eux, pour qu'ils leur obtiennent - à elles et, par elles, à beaucoup d'autres - de réaliser ce magnifique programme.

\*\*\*\*\*

#### FILLES DES SAINTS COEURS DE JÉSUS ET MARIE

Personnel (1988)	
Soeurs	50
Communautés	5
Oeuvres	12

#### PRÉSENCE DANS LE MONDE FRANCE

Maison générale:  
19, rue Lécuyer  
22000 SAINT-BRIEUC

FRANCE

\*\*\*\*\*

BIBLIOGRAPHIE

GAUTIER (Abbé H.), La Congrégation des Saints Coeurs de Jésus et Marie, Guingamp, impr. Léon Auger, 1936, 20 X 13 cm., X-165 p.

---

LA CHARITÉ EST «LA RÈGLE DES RÈGLES ET L'ÂME DE LA CONGRÉGATION». ELLE DOIT INSPIRER TOUS LES ACTES DE LA VIE COMMUNAUTAIRE.

---